

M. MACKENZIE: Qu'est-ce que Boston a à faire avec cela ?

SIR SAMUEL L. TILLEY : C'est là que la compétition est plus vive. Il s'y fabrique une quantité considérable de clous ; l'acheteur paie très-peu en sus des anciens prix ; nous avons un droit sur la matière première, et ils font des profits par l'augmentation des manufactures. Voilà un fait qui montre que nos industries en ont réellement bénéficié sans que le trésor ait souffert, puisque nous avons, en retour, une augmentation considérable sur la matière première et le droit sur les marchandises achetées par les ouvriers comme compensation pour ce que nous perdons sur les articles qui étaient antérieurement importés.

L'honorable député de Westmoreland (sir Albert J. Smith) m'a posé la question suivante, relativement au droit sur la farine : " L'auteur de cette lettre est-il en faveur du droit ? " J'ai répondu que oui, et, à la manière dont il avait posé la question, j'ai conclu que l'honorable monsieur attachait moins d'importance à ce témoignage pour cette raison. Sur ce point, je donnerai le témoignage d'un homme qui est l'adversaire acharné de la politique nationale. Il demeure dans la province du Nouveau-Brunswick, et il y publie un journal qui est le principal organe des honorables messieurs de la gauche. Je ferai une citation de ce journal relativement à la fabrication des meubles, sur lesquels, disent-ils, les droits ont été doublés.

Je vais vous lire un article qui dénote une grande inconsistance, après cette déclaration que le fabricant peut vendre les mêmes articles à meilleur marché qu'aux Etats-Unis. En faisant la dernière élection de Saint-Jean, je reçus un message de l'un des messieurs dont il est question dans cet article. C'était un gros marchand à commission et importateur de meubles américains. Il avait été toute sa vie un de mes partisans. La teneur du message était celle-ci : " M. un tel vous a toujours appuyé depuis votre entrée dans la vie publique. Il est très-désireux de pouvoir continuer à le faire, mais il exige de vous une promesse. " Je demandai quelle était la promesse. Il me répondit : " Celle de ne pas augmenter les droits sur les meubles américains, sur lesquels il fait commerce ; sans cela, il ne peut vous appuyer plus longtemps. " Je lui dis que je

regretterais de perdre son appui, parce qu'il m'était resté fidèle dans la bonne et la mauvaise fortune, mais que je ne pouvais faire cette promesse.

Pendant qu'il gourmandait la Chambre l'autre soir, l'honorable député de Lambton (M. Mackenzie) me donna un avis en passant, et dit que j'avais fait à Saint-Jean des allégations qui n'étaient pas conformes à la politique que nous avions soumise à cette Chambre. J'avais dit distinctement que la politique que je prônais consistait dans un remaniement du tarif de façon à protéger précisément les industries comme celle-ci, et cela étant compris dans la politique nationale, je refusai de faire aucune promesse de ce genre, parce que je croyais que c'était une des industries qui requerraient et recevraient la protection de la part du parlement. Plus que cela : si toutefois je me suis trompé dans mes calculs ou mes allégations, en disant que nous avions en vue un remaniement du tarif et non une augmentation de taxes, c'était parce que je croyais à l'exactitude des estimations du dernier ministre des finances, qui se trouvèrent être, pour les douanes et l'accise, de \$2,500,000 de plus que les revenus n'auraient été sans le changement de tarif. Donc, si les recettes avaient été de \$13,750,000 pour les uns et de \$5,250,000 pour l'autre, formant \$19,000,000 en tout, ce montant eût suffi au gouvernement actuel, sans qu'il fût nécessaire de recourir à de nouvelles taxes. Mais, lorsque nous nous sommes trouvés en présence de ce déficit, il devint nécessaire non-seulement de remanier le tarif pour les fins que nous avions indiquées et que nous voulions atteindre, mais aussi pour avoir une augmentation de revenu de façon que les dépenses ne l'excédassent pas.

Je vais lire un extrait de l'article en question, du *Telegraph* de Saint-Jean. M. Elder, éditeur de ce journal, est un homme d'une grande énergie et de grandes capacités, et un ardent avocat du libre-échange en même temps qu'un adversaire de la politique nationale.

Voici ce qu'il dit :

" ETABLISSEMENT DE MM. STEWART ET WHITE. — Messieurs Stewart et White, qui ont acquis une si grande réputation antérieurement à la politique nationale par leurs importations de meubles de luxe de l'étranger, possèdent présentement, dans leurs riches salles de Charlotte street, l'assortiment le plus beau, probablement, de meubles de salon et de chambre à